



La CSD se réjouit de la reconnaissance du travail accompli par les résidences d'accueil à l'adulte et les familles d'accueil

MONTRÉAL, le 5 juin 2020 — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) accueille favorablement la rétribution supplémentaire de 9,69 \$ par jour, par place occupée, aux ressources de type familial (RTF) à l'adulte et à l'enfance annoncée par le président du conseil du Trésor Christian Dubé accompagné par la ministre Blais. Le supplément est rétroactif au 13 mars et durera le temps nécessaire. La revendication de la CSD était d'un supplément de 10 \$ par jour. Il faut admettre qu'il est plutôt rare qu'une revendication soit très près d'être pleinement satisfaite.

La CSD avait transmis cette demande au ministère, afin de reconnaître la surcharge de travail entraînée par la Covid-19. Le président de la CSD, Luc Vachon, et le vice-président Kaven Bissonnette ont également tenu le 2 juin une rencontre avec la ministre Marguerite Blais et un représentant de la ministre McCann, en vue de discuter de la tenue d'états généraux sur l'hébergement et les soins aux personnes vulnérables dans notre société.

« Notre demande a été entendue, se réjouit M. Bissonnette. Ce n'est pas qu'une question d'argent, il s'agit de la reconnaissance de l'apport inestimable du réseau des ressources de type familial pour prendre soin des personnes vulnérables. Les ministres reconnaissent que la vision de la CSD concernant le réseau des RTF s'accorde en tout point avec les orientations du gouvernement, c'est-à-dire de procurer des conditions d'hébergement se rapprochant le plus d'un milieu de vie naturel pour les personnes vulnérables ».

À propos de la CSD

La CSD est l'une des quatre centrales syndicales du Québec. Elle représente quelque 72 000 membres, qui œuvrent dans la plupart des secteurs d'activité économique du Québec, dont quelque 3 500 ressources de type familial à l'enfance et à l'adulte.

-30-

Sources :

Simon Lajoie
Conseiller syndical aux communications
(514) 662-5495
lajoies@csd.qc.ca